



LUNDI 18 MARS 2019 À 19 H 30

SÉANCE ORDINAIRE

Édifice Louis-Lepage
754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne

ORDRE DU JOUR

Dépôt du rapport d'embauche des employés temporaires conformément au règlement numéro 633.

Dépôt du rapport relatif à l'imposition de mesures administratives et disciplinaires conformément au règlement numéro 667.

Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des séances tenues les 20 et 27 février et 6 mars 2019.

Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ conclus du 1^{er} au 28 février 2019 par le comité exécutif, conformément à l'article 477.3 alinéa 1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant du 1^{er} au 28 février 2019 et dont l'ensemble de ces contrats totalise plus de 25 000 \$, conformément à l'article 477.3 alinéa 2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste pour le mois de février 2019 des dépenses ou contrats octroyés par un fonctionnaire ou employé de la municipalité en vertu du règlement de délégation de pouvoirs, conformément à l'article 477.3 alinéa 3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Dépôt de la liste des écritures d'amendement budgétaire pour le mois de février 2019.

Dépôt du « Rapport d'activités du trésorier au conseil municipal » en vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums*.

Dépôt du « Rapport sur les frais de recherches et soutien – liste des remboursements de l'exercice 2018 ».

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉPONSES AUX QUESTIONS TRANSMISES EN LIGNE

1. Ouverture de la séance;
2. Déclaration d'intérêts des élus concernant un sujet à l'ordre du jour, le cas échéant;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 février 2019;

5. DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 5.1 Nomination – greffier par intérim;
- 5.2 Adoption du règlement numéro 723-2 modifiant le règlement de tarification pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité – gratuité pour les bacs bruns et modification du tarif pour les personnes âgées de 65 ans et plus pour les activités de loisir municipales;
- 5.3 Adoption du règlement d'emprunt numéro 728 – travaux de remplacement d'un tronçon de conduite d'égout pluvial (ponceau sur cours d'eau – ruisseau La Plaine – no 25);

- 5.4 Adoption du règlement numéro 3500-7 modifiant le règlement 3500 sur la population animale – gratuité des licences pour les personnes âgées de 65 ans et plus;
- 5.5 Adoption du règlement numéro 4001-5 modifiant le règlement 4001 sur la paix, l'ordre public et le bien-être général – abrogation des articles 3.1.3 et 3.4.3 interdisant d'avoir en sa possession des boissons alcooliques dans un parc ou sur une piste cyclable;
- 5.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 719 – travaux d'aqueduc et de réfection de chaussée sur les rues 32^e Avenue, 33^e Avenue et une partie de Durivage;
- 5.7 Adoption de la nouvelle structure organisationnelle;
- 5.8 Adoption du nouvel organigramme des directions et création d'un groupe de professionnels distinct de celui des employés-cadres;

6. TRÉSORERIE

7. GÉNIE ET PROJETS SPÉCIAUX – ENTRETIEN DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT

- 7.1 Adoption de soumission – travaux de réfection partielle de la maçonnerie sur certains immeubles;
- 7.2 Adoption de soumission – service d'entretien de la plomberie du parc immobilier municipal;
- 7.3 Adoption de soumission – travaux d'amélioration et de remplacement des systèmes de stockage des sites pétroliers;
- 7.4 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 730 décrétant des mesures spéciales concernant l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal et fixant des périodes d'arrosage;

8. URBANISME

- 8.1 Dérogations mineures;
- 8.2 Plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- 8.3 Adoption du règlement numéro 1001-296 modifiant le règlement de zonage numéro 1001 – création de la zone 9066-76 à même une partie de la zone 9066-71 et autoriser les usages religieux dans cette nouvelle zone;
- 8.4 Autorisation au greffier – remboursement du dépôt – démolition de l'immeuble situé 63, rue Louis-Lepage;
- 8.5 Appel – dossier de démolition - 1270, rue Louis ;
- 8.6 Appel – dossier de démolition - 624, rue Saint-Louis ;
- 8.7 Autorisation – changement du nom du parc Saint-Louis par l'appellation « parc Fernand Champagne » ;

9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 9.1 Reconnaissance d'organismes selon la « Politique de reconnaissance aux organismes »;
- 9.2 Autorisation à la Direction du loisir et vie communautaire à soumettre une demande au ministère de la Culture et des Communications du Québec pour un ajout de crédit pour 2019 à l' « Entente de développement culturel 2018-2020 »;
- 9.3 Adoption de soumission – travaux de construction de nouveaux terrains de tennis aux parcs Angora et Saint-Sacrement;
- 9.4 Adoption de la « Politique de gouvernance des organismes mandataires de la Ville de Terrebonne »;

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1 Autorisation de signature – lettre d'entente numéro 2019-01 à intervenir avec le Syndicat des pompiers de la Rive-Nord, section locale 101 – amendement au texte du « Régime complémentaire de retraite des pompiers de la Ville de Terrebonne »;

- 10.2 Autorisation – création du poste de conseillère en communication à la Direction des communications et nomination de madame Kim Payette-Chapleau;

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Adoption de soumission – acquisition d'appareils respiratoires complets;
11.2 Autorisation - installation de signalisation;
11.3 Résolution avisant la Ville de Bois-des-Filion du non-renouvellement de l'entente de couverture policière échéant le 31 décembre 2019;

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE

- 13.1 La prochaine séance ordinaire se tiendra à la salle Leclerc du centre Guérin, 6900, rue Guérin, Terrebonne, le lundi 8 avril 2019 à 19 h 30.

14. DIVERS

- 14.1 Présentation par quatre (4) conseillers de divers sujets (durée : 4 minutes).
14.2 Présentation par deux (2) présidents de commission – dossiers à l'étude (durée : 3 minutes).

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE.